

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 652

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense de couper

Le nouveau secrétaire du Parti libéral vaudois s'indigne de l'opposition du parti socialiste au décret sur l'impôt locatif, allégé pour les seuls propriétaires. Double jeu, dit-il. Faites de la place au gouvernement! Nous sommes preneurs...

Ce texte a fait fuser un rire à deux étages.

Qui se vantait, en période électorale, d'avoir tout seul trouvé une solution au problème de l'imposition du propriétaire, puis de l'avoir imposée? Le parti libéral. Rôle du Département des finances, disait-il, nul! A l'époque, la collégialité, c'était tirer à soi la couverture.

Deuxième étage. On sait que les libéraux vaudois, pour lesquels le Département de l'instruction

publique avait infléchi sa réforme scolaire, ont malgré tout torpillé le projet; on sait même qu'ils ont poussé «l'opposition» jusqu'à ne pas voter le budget, acte gouvernemental par excellence. Dès lors on se dit que la qualité première du politicien est d'avoir la mémoire courte, comme un débutant.

Sur le fond, on peut rappeler que la collégialité a pour corollaire, en régime de démocratie semi-directe, la liberté des partis par rapport aux décisions gouvernementales. En terme de jeu (simple et non pas double) c'est le droit (comme au jass) de couper. A défaut, on tombe dans le régime parlementaire.

Une limite toutefois: que les partis ou collections de partis majoritaires (style «entente des droites vaudoises») assument l'essentiel de leur programme affiché. Ce qui n'a pas retenu les libéraux vaudois de faire le contraire (voir plus haut), ni de donner des leçons.

un adjoint. De l'autre, le patron d'une entreprise moyenne d'horlogerie, le directeur commercial et un représentant du syndicat patronal de la branche. Négociation d'un avenant à la convention portant sur un relèvement des salaires, en particulier ceux des ouvrières, lamentablement bas. Le syndicat ouvrier demanda une augmentation de 4,80 à 5,20 fr. de l'heure pour les ouvrières. Le patron proposa d'abord *cinq centimes*. En fin de compte, quatre sous furent lâchés.

La majorité des ouvrières de l'usine étaient étrangères et non syndiquées.

* * *

Ah, les économistes, les experts! Avant, c'était le statut horloger, c'était le dollar, c'était la structure, c'était... Maintenant, c'est la gestion. Non: le management. Donc, le ménage. Donc, beaucoup d'industriels horlogers, à dire d'experts, n'ont pas su tenir leur ménage et ont eu des ennuis...

Tiens. Il a donc fallu trente ans pour que les imbéciles universitairement diplômés se rendent compte de ce qui était, pour le dernier des commissionnaires d'usine, une évidence.

Erreurs de gestion, dit-on pudiquement. Erreurs de gestion. Ah oui. Erreurs de gestion que de *s'en être mis plein les poches, d'avoir investi dans des villas plutôt que dans la recherche, d'avoir gaspillé imbécilement les gens et les choses*.

* * *

L'unique solution, désormais, pour les régions horlogères, c'est *d'offrir du temps*. Je veux dire: d'imaginer, de concevoir, d'expérimenter des conditions de vie et de travail différentes, neuves.

Pour pouvoir s'occuper plus de ses mômes, un mien copain a demandé une réduction de 20% de son horaire de travail, avec réduction correspondante du salaire. Et ça marche. Vivre est plus *agréable*. Micro-exemple, certes, mais révélateur. Seulement, il faut *imaginer*... Bouffées par l'immédiat, l'urgent, les autorités politiques, comment dire? se raidissent, se dessèchent encore plus. Les mêmes vieux cons, les mêmes vieux trucs pourtant usés.

Et si on essayait... (les rues résidentielles, la diminution du salaire des conseillers d'Etat, etc., etc., cent fois...). Non. Le bateau prend l'eau, alors, pas de vagues, mon brave, surtout pas de vagues. Pas de vagues, nom de dieu, on va encore essayer une fois les vieux trucs. C'est comme ça: il n'y a bientôt plus moyen de discuter. Les planqués se planquent encore plus. Les autres, beaucoup d'autres, ont peur. Les régions horlogères tournent à l'aigre.

Idiot, je reste. Comme d'autres. Déjà, jusqu'aux genoux dans la merde. Mais l'œil sur le calcaire et les sapins. Idiot. Et puis, ces couillons de mécanos horlogers me fascinent, avec leur foutus millièmes de millimètres à la conquête du Temps.

Gil Stauffer.

POINT DE VUE

Chrononécrologie (suite)

Fin mécano, il parvint à mettre au point un ressort spécial et, surtout, l'outillage pour le fabriquer vite et bien. Ce ressort fut ensuite produit par millions. Pour féliciter et remercier le mécano, le patron de l'usine, prince, lui refila une enveloppe, à Noël. L'enveloppe contenait deux billets de 100 francs. C'était en 1966 ou 67. Les cinq voitures du patron, de ses frères et de sa femme roulaient aux frais de l'usine et personne ne s'étonna vraiment lorsque, quelques années plus tard, cette usine de boîtes de montres fit faillite.

* * *

Une petite salle du Palais des Congrès, à Bienne. D'un côté de la table, deux secrétaires syndicaux et